



COMITE D'ILLE ET VILAINE DE BASKETBALL

Groupement sportif :

Numéro d'affiliation : 07 35 _ _ _



DEMANDE DE LICENCE mutation, renouvellement

N° de Licence :

Nom Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de Naissance :

Nationalité : Sexe :

Adresse :

Code Postale :

Ville :

Téléphone* : | | | | | | | | | |

E-mail* :

Sollicite une **mutation, le renouvellement** de ma licence pour le club ci-dessus désigné. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions d'assurance en Individuelle Accident proposées par le club.

A : le :

Tampon du club et signature du Président (obligatoires)

Signature obligatoire du licencié ou du tuteur légal

Certificat annuel de non-contre indication à la pratique du Basketball en compétition.

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné Mr/Mme/Melle : et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant la pratique du Basketball en compétition.

A : le :

Cachet et signature

Taille OBLIGATOIRE _____

Surclassement

(ne nécessitant pas un imprimé spécifique)

Mr/Mme/Melle : peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

A : le :

Cachet

Signature du Médecin :

Réservé au CD ou à la Ligue

Tampon CD ou Ligue

Qualifié le :

Type de licence :

Ce document est à utiliser uniquement pour les renouvellements et les mutations. Pour les créations vous devez utiliser le document unique (6 pages) comprenant les informations obligatoires concernant les assurances.

Nous vous rappelons que le renouvellement de votre licence implique le renouvellement automatique de votre option d'assurance. Si vous souhaitez la modifier, veuillez remplir la partie basse du formulaire de création de licence (partie assurance).

Pour tout changement d'assurance en cours de saison (après qualification), veuillez en faire la demande à votre Comité Départemental.

Licence **Dirigeant**

Licence **DETENTE**

Cochez la case, si vous ne souhaitez pas que ces données vous concernant soient communiquées à des tiers.

Droit de rectification : loi informatique et liberté (N°7817 du 06/01/78) : le licencié peut demander communication et rectification de toute information le concernant. le droit d'accès et de rectification peut s'exercer au siège de la FFBB.